

Diffusion le 15 août 2019, à 11 h 15
Code de diffusion 43 + Hebdos

Bonification importante du soutien financier octroyé aux organismes communautaires sur la Côte-Nord

Sept-Îles, le 15 août 2019 – La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, de même que le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, Jonatan Julien, ont annoncé aujourd'hui une hausse historique du financement accordé aux organismes communautaires en santé et services sociaux de la région de la Côte-Nord.

Ainsi, dès 2019-2020, le milieu communautaire sur la Côte-Nord se voit octroyer une aide financière récurrente supplémentaire de plus de 1,1 M\$, qui vient s'ajouter au montant de près de 13,7 M\$ déjà alloué dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Ce rehaussement permettra de répondre aux besoins prioritaires identifiés régionalement, en augmentant la capacité des organismes à faire face notamment aux demandes croissantes ou aux défis particuliers.

Citation :

« Le soutien aux personnes vulnérables de la communauté est un enjeu qui me touche particulièrement. Notre gouvernement est résolu à en faire davantage pour mieux soutenir les organismes communautaires qui sont engagés auprès de ces personnes. Le rehaussement important du financement du Programme de soutien aux organismes communautaires, du jamais vu, le démontre. Merci aux équipes dont le travail n'est rien de moins qu'exceptionnel. »

Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux

« Il s'agit d'une bonification majeure des sommes octroyées aux organismes communautaires de notre région. Cet ajout de financement leur permettra de renforcer leur présence au sein du milieu et de soutenir encore davantage leurs actions auprès des personnes vulnérables qui recourent à leurs services. Avec un tel appui, notre gouvernement vient reconnaître l'importance de ces organismes, de même que leur apport concret au mieux-être de la population. Je suis très fier que nous soutenions ainsi leur mission et la poursuite de leurs efforts. »

Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

Faits saillants :

Rappelons que dans le cadre des mesures issues du budget 2019-2020, le gouvernement a annoncé un rehaussement significatif du PSOC qui vise à soutenir encore davantage la mission globale des organismes communautaires.

C'est donc un financement additionnel récurrent qui correspond, pour 2019-2020, à un ajout de 30 M\$ à l'enveloppe globale du PSOC. Ce montant s'ajoute aux bonifications progressives s'échelonnant sur cinq ans annoncées en 2017-2018 qui représentent 5 M\$ pour 2019-2020. Le rehaussement total pour l'année en cours est donc de 35 M\$. À ce montant s'ajoute une indexation annuelle de 1,8 % de l'enveloppe globale 2018-2019 du PSOC.

Cet ajout historique de ressources financières est une reconnaissance de l'importance qu'accorde le gouvernement à la contribution des organismes communautaires en santé et services sociaux pour l'amélioration de la santé et du bien-être des personnes qui ont des besoins.

Enfin, soulignons que le PSOC respecte l'autonomie des organismes communautaires de définir leurs orientations, leurs politiques et leurs approches. Le financement offert par le programme vient contribuer à la consolidation des actions de ces organismes, de manière complémentaire au soutien déjà fourni par la communauté.

- 30 -

Renseignements : Monique Guay
Directrice des communications
de la ministre de la Santé et des Services sociaux
438 223-1405